

remuer promptement tous les ressorts de l'âme de l'enfant pour le tirer de cet assoupissement.

Eh bien ! la leçon de choses est, précisément l'exercice imaginé pour réveiller et pour aiguïser ce sens de l'observation. A tout âge, à tous les degrés de l'enseignement, elle vient nous mettre en présence des choses, nous forcer à les voir, à les toucher, à les distinguer, à les mesurer, à les comparer, à les nommer, à les connaître enfin autrement que par ouï-dire.

Si tel est bien le but essentiel de la leçon de choses, quel procédé convient-il d'y appliquer ? Evidemment celui qui en fera le plus sûrement un exercice profitable « d'observation par les yeux et par l'esprit. »

Il y a deux systèmes. L'un fait de la leçon de choses un exercice à part, ayant son heure réservée dans le programme, ayant son cadre systématique et on quelquel sorte son formulaire tracé d'avance ; l'autre, au contraire, mêlant la leçon de choses partout et dans tout, ne l'inscrit nulle part comme leçon distincte. Lequel de ces deux systèmes vaut le mieux ? Je vous en fais juges.

Ouvrons un de ces livres de leçons de choses ou manuels d'enseignement intuitif, si nombreux en Allemagne et qui commencent à se répandre chez nous. J'en prends un, non pas au hasard mais un des meilleurs en français, à ma connaissance et dont l'auteur est un directeur d'école normale qui a une longue expérience, beaucoup d'instruction et encore plus de dévouement. Voici ce qu'il nous offre comme « modèle à imiter librement : pour faire faire, » de vive voix d'abord, puis dans de petites compositions écrites, la description des objets par des enfants de 9 à 12 ans :

« La description de chaque objet se fera généralement après le plan suivant :

- 1° Genre de l'objet (classification, définition) ;
- 2° Parties de l'objet ;
- 3° Qualités de l'objet (a) qualités générales, (b) qualités des parties ;
- 4° Nature de l'objet et de ses parties ;
- 5° Utilité de l'objet (ses actes) ;
- 6° Ouvrier qui l'a fabriqué.

Ce plan est le même qui a été suivi dans les trois premières parties du cours de maître et l'enfant devra se le graver dans la mémoire. La description devant être faite d'abord sur un individu particulier, puis sur le genre, on procédera comme suit :

I. — LA RÈGLE.

1. Ma règle est un objet d'école.
 2. Elle est sans parties.
 3. C'est un prisme : elle a quatre côtés rectangulaires, deux bouts carrés, quatre arêtes longues et huit courtes. Elle est droite, légère, polie et noire.
 4. Ma règle est en bois.
 5. Elle sert à régler, c'est-à-dire à tirer des lignes sur mon ardoise et dans mon cahier. On peut aussi s'en servir pour dessiner. Ma règle peut glisser, tomber, se courber, se casser, vieillir.
 6. Ma règle a été faite par le menuisier.
- Cette description doit être exercée jusqu'à ce que l'enfant puisse la faire couramment.

Le maître fera remarquer que la règle n'est pas seulement un objet d'école, qu'on s'en sert dans les bureaux et dans d'autres lieux encore, la règle est un meuble.

Après ces explications, il fera faire la description de l'espèce ou du genre :

II — LA RÈGLE (en général).

1. La règle est un meuble.
2. Elle est sans parties.
3. La règle est un prisme. Il y a aussi des règles plates avec une arête rabattue. La règle est droite, utile, blanche, brune, grise ou noire.
4. La règle est en bois, en fer, en laiton ou en argent.
5. On se sert de la règle pour tirer des lignes, pour dessiner, pour couper du papier.
6. La règle en bois est faite par le menuisier, celle en métal par le mécanicien.

On pourra décrire de la même manière les objets simples suivants : la touche, la canne, la perche, la planche, ou planchette (1).

(1) Plan d'études et leçons de choses pour des enfants de six à neuf ans, par Jules Paroz, directeur de l'école normale libre de Peseux, près Neufchâtel ; 2^e édition, Paris, Fischbacher, petit in-8° 160, pages.

Il est possible que dans certains cas, pour certains enfants, chez d'autres peuples, des exercices de ce genre aient leur utilité, leur raison d'être ; ce que je ne crois pas, c'est qu'ils conviennent à nos enfants. Ils me semblent avoir des inconvénients qui compensent et au delà tous les avantages qu'on leur attribue.

D'abord par cette description minutieuse des objets, on ne leur apprend pas à observer. Enumérer et décrire méticuleusement les objets, ce n'est pas toujours le moyen de les faire bien voir. Les détails masquent l'ensemble. Et puis ce n'est pas tout de voir les choses, il faut surtout saisir l'esprit des choses ; et rien n'y prépare moins que l'habitude de dresser des inventaires : or, la leçon de choses que je critique n'est rien de plus qu'un inventaire ou un catalogue classant sous des rubriques déterminées un certain nombre de réponses sèches à des questions sans intérêt.

Vaut-elle mieux comme moyen d'apprendre à juger ? Je ne pense pas. La forme stéréotypée de ces catégories toujours passées en revue dans le même ordre et forcément dans les mêmes termes, n'est pas autre chose qu'une recette pour penser artificiellement. Prenez le mieux fait de ces recueils d'exercices d'intuition, je vous défie d'en lire deux pages de suite sans vous apercevoir de la différence qu'il y a entre la pensée produite ainsi dans un moule et par un procédé systématique, et la pensée vivante et vraie. Ces jugements tout faits ont bien la structure extérieure des jugements spontanés que l'enfant porte tous les jours, il n'y manque que... ce qui manque à la fleur artificielle pour être la fleur des champs.

Enfin, cet exercice apprend-il au moins à parler ? C'est, je crois, le mérite auquel il peut le moins prétendre. On veut apprendre des mots nouveaux à l'enfant, étendre son vocabulaire. A merveille, et ce n'est pas chose difficile. Mais parler, Messieurs, ce n'est pas enfler des mots qui peuvent, à la rigueur, se laisser joindre les uns aux autres. Quel est l'enfant de six ans qui s'aviserait d'ontasser dans une même phrase toutes les épithètes qu'on peut accoler au nom d'une chose ou d'un animal ? Vous lui faites dire :

- « La table est petite, vernie, brune, neuve, solide.
- « Les arbres peuvent être : longs, bas, branchus, ramifiés, pointus, feuillés, verts, jaunes, fleuris, secs, droits, inclinés.
- « Les abeilles sont vivantes, utiles, courageuses, laborieuses, noyées, velues, ailées (1). »

Quel rapport ont toutes ces qualités les unes avec les autres ? Vous voulez donc que l'enfant fasse des phrases comme on nous faisait faire des vers latins à l'aide de ce recueil précieux, le *Gradus ad Parnassum*, où se trouvait à la suite de chaque substantif une liste d'une douzaine d'épithètes et d'une demi-douzaine de synonymes à choisir suivant le besoin du vers ? Si, par malheur, l'enfant se laissait façonner par de tels exercices, il en viendrait à trouver très-correctes des phrases dans le goût de celle qui a fait le bonheur de tous les collégiens : « Le lapin est un animal timide... et nourrissant. »

Il n'y a pas de danger, dira-t-on, et j'en conviens. La nature prendra le dessus. Mais alors à quoi servent ces nomenclatures des qualités, des parties, des usages, des formes et de toutes les autres catégories que la logique distingue dans un objet quelconque ? Ne voyez-vous pas que la plupart du temps, pour le plaisir de répondre aux questions que le cadre comporte, vous faites parler l'enfant pour ne rien dire ? Voici une leçon sur le pigeon : on apporte un pigeon en classe, c'est très bien, et on le montre aux enfants. La première chose qu'on leur fait dire, c'est : « le pigeon à une tête. » Et toute la classe répète en chœur : « Le pigeon à une tête. » Il se peut que les petits enfants allemands prennent plaisir à la

(1) Même ouvrage.